

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2011

Président Monsieur Hubert SAUVAIN, Maire

Présents Tous les conseillers municipaux sauf Monsieur COLIN Pascal, absent excusé qui a donné pouvoir à M. SAUVAIN Hubert, M. ROUSSOTTE Fabrice, absent excusé, qui a donné pouvoir à M. VERDREAU Claude, M. GUERBER Gilles (absent).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les Comptes Administratifs 2010 (Commune et Lotissement) présentés par Monsieur le Maire,
- Approuve les Comptes de Gestion 2010 (Commune et Lotissement) présentés par Monsieur le Trésorier de Genlis,
- Décide la sonorisation de la salle communale pour un montant estimatif de 11 000 € TTC, sous réserve de l'attribution de subventions
- Décide la construction d'un club house à proximité des terrains de tennis pour un montant estimatif de 55 000 € HT (réseaux compris), sollicite l'aide exceptionnelle de l'Etat, et autorise Monsieur le Maire à lancer le marché,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'occupation de la Voie Traversine signée en juin 2008 avec la Sté GSM concernant le passage d'un convoyeur,
- Décide de fixer à 101 700 € TTC le prix du lot N° 16 dans le lotissement communal « Marguerite de Flandre ».

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- De l'embauche de Monsieur Nicolas LEGROS en tant qu'employé « espaces verts » saisonnier (deux réponses à l'annonce diffusée courant février),
- du devis estimatif transmis par L'Agence de Développement Territorial du Dijonnais concernant la réparation de la Voie Romaine (15 000 € TTC),
- du devis estimatif transmis par une société spécialisée dans le traitement contre l'humidité concernant l'Eglise communale (environ 5 500 € TTC),
- de la venue des Petits Chanteurs à la Croix de Bois le 31 mars en l'église de Rouvres,
- du compte-rendu du dernier conseil communautaire de la Communauté de la Plaine Dijonnaise,

Mme BOUBAULT et M. GRANDJEAN font part de l'avancement des projets du Conseil Municipal Jeunes (parcours de santé, journée village propre prévue le 7 mai, réflexion sur la sécurité routière dans le village...),

Monsieur VERDREAU fait part du transfert du site internet communal de « Cyber-communes » à « e.bourgogne ».

Le Maire,
Hubert SAUVAIN